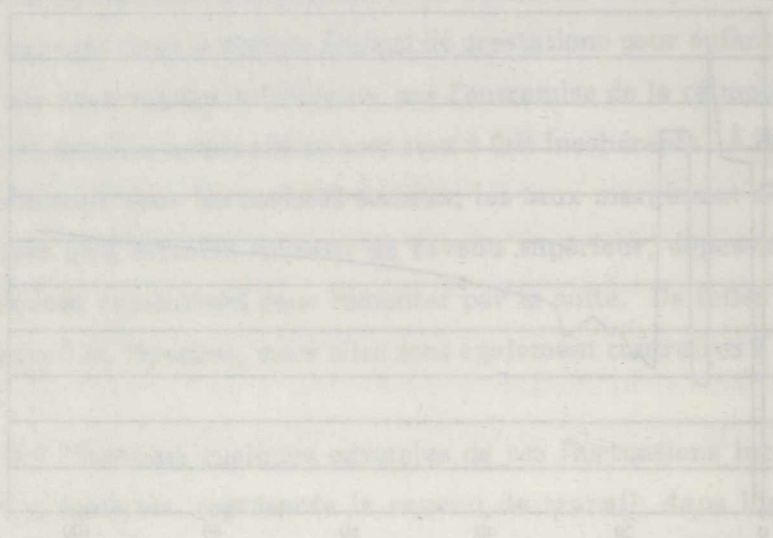
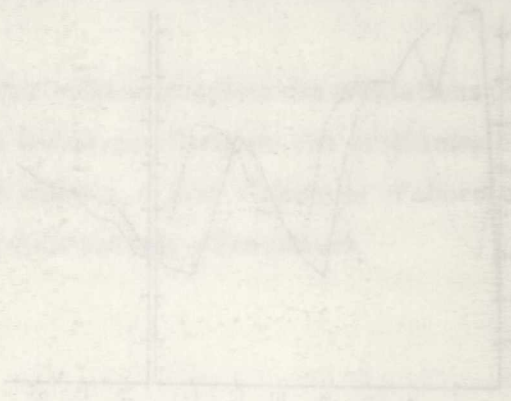


Figure 41

Taux marginal selon les années d'admission de revenus de travail (1957)



Notes: Ces taux marginaux incluent ceux de l'impôt sur le revenu, des transferts et le taux marginal sur les cotisations de retraite. On ne prend pas en compte les impôts administrés à la suite de l'admission de revenus de travail.



Notes: Ces taux marginaux incluent ceux de l'impôt sur le revenu, des transferts et le taux marginal sur les cotisations de retraite. On ne prend pas en compte les impôts administrés à la suite de l'admission de revenus de travail.

Source: B. Fortin, "La sécurité du revenu au Canada", dans F. Vallinon, coordonnateur de la recherche, La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada, Agence économique et Services Canada, Ottawa, 1988, p. 100 et 101.